



## ➤ Les docteurs

### Enquête sur le devenir au 1<sup>er</sup> décembre 2015 des docteurs ayant soutenu leur thèse en 2013

en bref

- 610 étudiants aquitains ont obtenu le grade de docteur au cours de l'année 2013. Parmi eux, 480 ont répondu à l'enquête relative à leur devenir, soit un taux de réponse global de 79%.
- Deux ans environ après leur soutenance de thèse, 87% des docteurs ayant répondu à l'enquête sont en emploi (dont 20% en post-doc). Au 1<sup>er</sup> décembre 2015, le taux de chômage est de 10%.
- Parmi les docteurs diplômés en 2013 en emploi au moment de l'enquête :
  - le taux d'emploi stable (CDI, fonctionnaire, profession libérale et créateur d'entreprise) est de 60%.
  - le taux d'emploi de niveau cadre est de 96%.
  - 94% des docteurs travaillent à temps plein.
  - 70% des docteurs diplômés travaillent ailleurs qu'en Aquitaine.

#### ■ Méthodologie

L'ORPEA a lancé au 1<sup>er</sup> décembre 2015, pour la huitième année consécutive, une enquête sur le devenir des docteurs ayant soutenu leur thèse en 2013.

Cette enquête porte sur l'ensemble des docteurs de l'université de Bordeaux, de l'université Bordeaux Montaigne, de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux et de l'université de Pau et des Pays de l'Adour.

Le questionnaire comporte 7 parties : Cours avant l'obtention du doctorat / Financement / Parcours depuis l'obtention du doctorat / Situation au 1<sup>er</sup> décembre 2015 / Votre emploi principal au 1<sup>er</sup> décembre 2015 / Votre premier emploi / Coordonnées.

Chaque université a procédé à l'envoi des questionnaires ainsi qu'à leur saisie : au total 480 des 610 docteurs interrogés ont répondu à l'enquête -par courrier, téléphone ou saisie internet- soit un taux de réponse de 79%.

Pour réaliser cette synthèse, l'ORPEA a procédé à l'agrégation de l'ensemble des données de l'enquête. Un regroupement en 3 sections principales a été adopté afin de faciliter la lecture des données. Ces groupes sont : "Droit-Eco-Gestion", "LLSHS" (Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales) et "Sciences".

	Nombre de diplômés	Nombre de répondants	Taux de réponse
<b>Droit-Eco-Gestion</b>	126	99	79%
<b>LLSHS</b>	79	57	72%
<b>Sciences</b>	405	324	80%
<b>Enquête 2015 promotion 2013</b>	<b>610</b>	<b>480</b>	<b>79%</b>
<b>Rappel 2014 promotion 2012</b>	623	510	82%

Source : Enquêtes 2014 et 2015 Docteurs 2012 et 2013 - ORPEA

Les objectifs poursuivis sont l'observation de l'insertion professionnelle des docteurs de l'Aquitaine, l'étude des processus d'entrée et d'évolution sur le marché du travail, la mesure des conditions de l'insertion ainsi que l'adéquation des formations vis-à-vis de l'emploi.

Dans la suite du document, les termes « diplômés » et « docteurs 2013 » sont utilisés de manière générique pour désigner les répondants.

## ■ Genre, nationalité, âge et durée de thèse

57% des diplômés d'un doctorat en 2013 et ayant répondu à l'enquête sont des hommes.

56% des docteurs sont de nationalité française<sup>1</sup>. Les doctorants 2013 de nationalité étrangère sont proportionnellement plus nombreux parmi les diplômés en Droit-Eco-Gestion.

L'âge médian au moment de l'obtention du diplôme est de 29 ans. Il est de 35 ans pour les docteurs en LLSHS contre 28 ans pour les docteurs en Sciences.

La durée moyenne de réalisation de la thèse est de 3 ans et 10 mois. Elle est de 3 ans en Sciences, de 5 ans et 7 mois en LLSHS et de 5 ans et 6 mois en Droit-Eco-Gestion.

	Part des hommes parmi les diplômés	Part des diplômés de nationalité française	Age médian à l'obtention de la thèse	Durée moyenne de la thèse
<b>Droit-Eco-Gestion</b>	54%	47%	32	5 ans et 6 mois
<b>LLSHS</b>	37%	53%	35	5 ans et 7 mois
<b>Sciences</b>	61%	60%	28	3 ans
<b>Enquête 2015 promotion 2013</b>	<b>57%</b>	<b>56%</b>	<b>29</b>	<b>3 ans et 10 mois</b>
<b>Rappel 2014 promotion 2012</b>	58%	61%	29	3 ans et 9 mois

Source : Enquêtes 2014 et 2015 Docteurs 2012 et 2013 - ORPEA

## ■ Diplômes antérieurs à l'entrée en thèse

Le principal diplôme d'accès à l'entrée en thèse est le master (87% dont 13% en combinaison d'un autre diplôme).

13% des docteurs possédaient au moins deux diplômes au moment de l'entrée en thèse. Le plus souvent, il s'agissait d'un master associé à un diplôme d'ingénieur (9%).

Le cumul des diplômes concerne davantage les docteurs en Sciences.

Par ailleurs, 57% des docteurs ont réalisé leurs études antérieures en Aquitaine.

	Droit-Eco-Gestion	LLSHS	Sciences	Enquête 2015 promotion 2013
<b>Master, DEA, DESS</b>	91%	89%	66%	74%
<b>Diplôme d'ingénieur</b>	-	-	12%	8%
<b>Diplôme étranger équivalent</b>	3%	7%	5%	5%
<i>Un seul diplôme</i>	94%	96%	83%	87%
<b>Master et diplôme d'ingénieur</b>	2%	2%	13%	9%
<b>Master et diplôme de santé</b>	1%	-	2%	2%
<b>Master et diplôme étranger équivalent</b>	3%	2%	2%	2%
<b>Diplôme d'ingénieur et diplôme étranger équivalent</b>	-	-	<1%	<1%
<i>Plusieurs diplômes</i>	6%	4%	17%	13%

Source : Enquête 2015 Docteurs 2013 - ORPEA

## ■ Situation à l'entrée en thèse

71% des docteurs étaient étudiants à l'entrée en thèse, 23% étaient salariés, 6% demandeurs d'emploi et moins d'1% dans une autre situation. Cette répartition apparaît proche de celle observée dans la promotion précédente.

	Étudiant	Salarié	Demandeur d'emploi	Autre
<b>Droit-Eco-Gestion</b>	61%	33%	5%	1%
<b>LLSHS</b>	50%	42%	4%	4%
<b>Sciences</b>	76%	17%	7%	<1%
<b>Enquête 2015 promotion 2013</b>	<b>71%</b>	<b>23%</b>	<b>6%</b>	<b>&lt;1%</b>
<b>Rappel 2014 promotion 2012</b>	71%	25%	4%	<1%

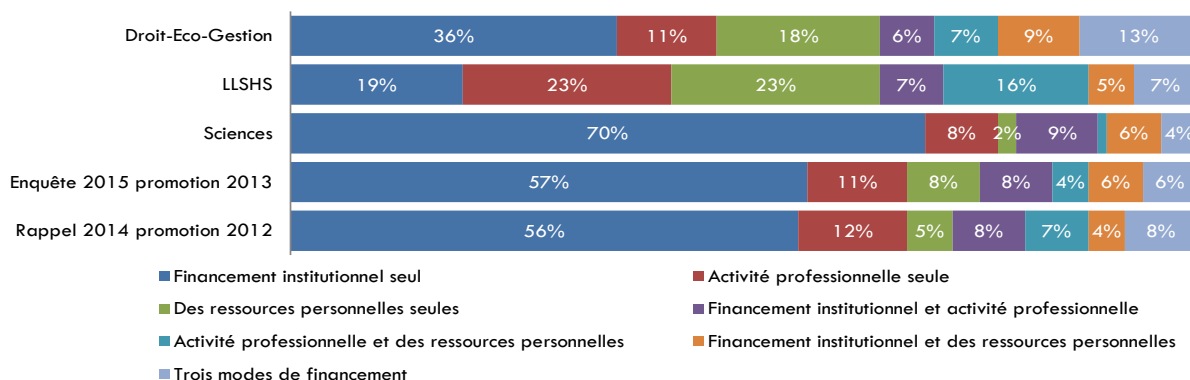
Source : Enquêtes 2014 et 2015 Docteurs 2012 et 2013 - ORPEA

La situation au moment de l'inscription en thèse diffère notablement selon les disciplines : 42% des docteurs en LLSHS étaient salariés tandis qu'ils étaient 17% dans ce cas de figure en Sciences.

<sup>1</sup> Dans la population globale des diplômés 2013, la part des docteurs de nationalité française représente 60%. La mise à disposition d'un questionnaire en version anglaise pour les docteurs de nationalité étrangère a donc permis d'obtenir un échantillon plus représentatif de la population enquêtée.

## Mode de financement de la thèse

57% des docteurs 2013 ont financé leur thèse exclusivement grâce à un financement institutionnel, 11% uniquement par une activité professionnelle, 8% grâce à des ressources personnelles et 24% par la combinaison de ces différents moyens.



Source : Enquête 2014 et 2015 Docteurs 2012 et 2013 - ORPEA

Les docteurs en Sciences sont proportionnellement plus nombreux à financer leur thèse par des financements institutionnels seuls : 70% contre seulement 19% des docteurs de LLSHS et 36% des docteurs en Droit-Eco-Gestion.

La part des docteurs de LLSHS finançant leur thèse exclusivement par une activité professionnelle est plus de deux fois supérieure à la moyenne (23% contre 11%). Cette spécificité est à mettre en regard avec la part proportionnellement plus importante d'entre eux qui sont salariés à leur entrée en thèse.

## Financements institutionnels

Parmi les docteurs ayant obtenu un financement institutionnel pour leur thèse, 29% ont reçu une allocation du ministère, 16% ont bénéficié d'une allocation des collectivités territoriales et 21% d'organismes de recherche.

Les thèses CIFRE concernent proportionnellement moitié moins de docteurs en LLSHS qu'en Sciences.

	Droit-Eco-Gestion	LLSHS	Sciences	Enquête 2015 promotion 2013	Rappel 2014 promotion 2012
Alloc. ministérielle	35%	45%	26%	29%	32%
Alloc. de collectivités territoriales (Région...)	11%	13%	18%	16%	13%
Alloc. autres organismes (CNRS, INSERM...)	9%	13%	24%	21%	16%
Bourse d'école	9%	8%	3%	4%	3%
Aide autres ministères	5%	-	2%	2%	4%
Aide association	5%	-	1%	2%	2%
CIFRE	6%	4%	10%	9%	11%
Financement particulier pour étrangers	9%	13%	2%	4%	6%
Financement sur contrats obtenus par l'ED	3%	-	7%	6%	8%
Autre	8%	4%	7%	7%	5%

Plusieurs réponses possibles

Source : Enquête 2014 et 2015 Docteurs 2012 et 2013 - ORPEA

## Projet professionnel au moment de la soutenance de thèse

36% des docteurs 2013 envisageaient d'évoluer dans le secteur académique au moment de leur soutenance.

Les docteurs en Sciences sont proportionnellement plus nombreux à avoir choisi le secteur privé par rapport aux docteurs des autres domaines.

Plus d'1/5 des docteurs n'avaient pas de projet professionnel au moment de leur soutenance.

	Droit-Eco-Gestion	LLSHS	Sciences	Enquête 2015 promotion 2013	Rappel 2014 promotion 2012
Oui, dans le secteur académique	38%	55%	32%	36%	35%
Oui, dans le secteur public (hors académique)	10%	5%	9%	9%	7%
Oui, dans le secteur académique et public	5%	4%	2%	3%	5%
Oui, dans le secteur privé	15%	5%	30%	24%	26%
Oui, dans le secteur privé et académique	4%	4%	4%	4%	5%
Oui, dans le secteur privé et public	1%	-	1%	<1%	1%
Les trois secteurs proposés	3%	4%	1%	2%	2%
Non	23%	23%	21%	22%	19%

Source : Enquêtes 2014 et 2015 Docteurs 2012 et 2013 - ORPEA

## ■ Parcours depuis l'obtention du doctorat

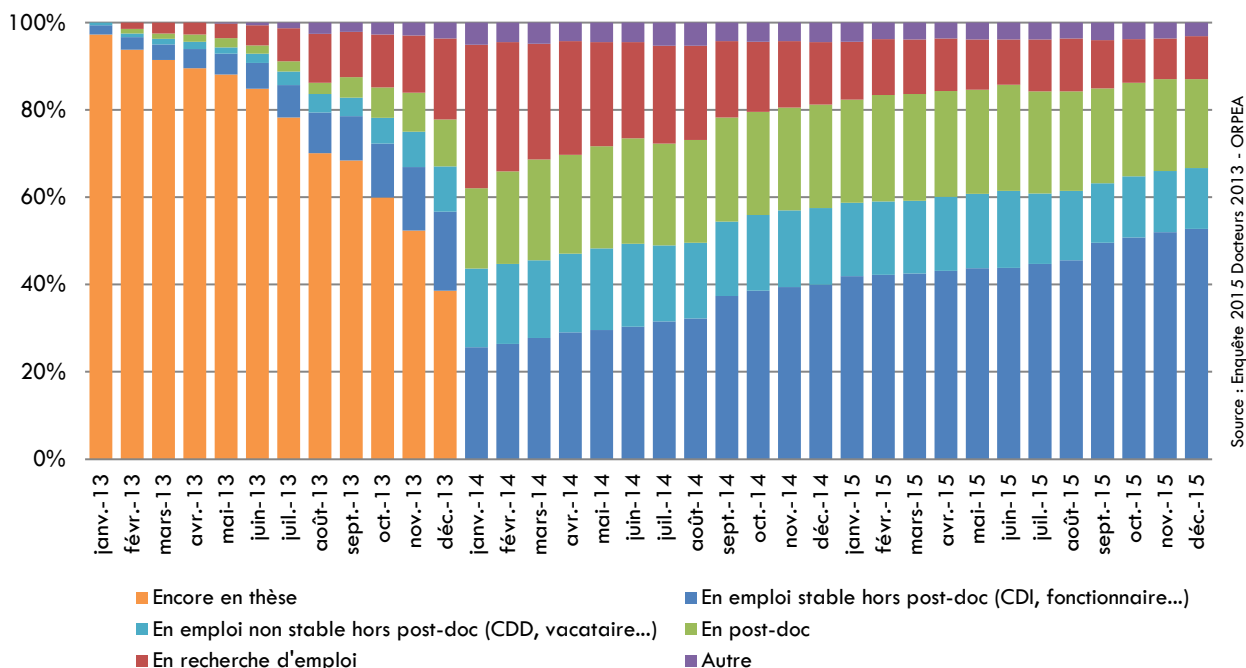
Plus de la moitié des docteurs enquêtés ont soutenu leur thèse lors des 3 derniers mois de l'année 2013.

En janvier 2014, 44% des docteurs sont en emploi (hors post-doc), 18% en post-doc, 33% en recherche d'emploi et 5% dans une autre situation.

En janvier 2015, 59% sont en emploi (hors post-doc), 24% en post-doc, 13% en recherche d'emploi et 4% dans une autre situation. La part des docteurs en post-doc n'évolue presque pas entre la fin de la thèse et la date de l'enquête (+2 points).

À la date de l'enquête, 87% des docteurs ayant répondu à l'enquête sont en emploi (dont 20% en post-doc).

La part des docteurs en emploi augmente au fil des mois et surtout la part d'emploi stable : 26% en janvier 2014, 42% en janvier 2015 et 53% en décembre 2015.



## ■ Présentation à la qualification par le Conseil National des Universités (CNU) et résultats

29% des docteurs 2013 déclarent s'être présentés à la qualification par le CNU. Cela concerne particulièrement les diplômés en LLSHS et en Droit-Eco-Gestion avec respectivement 44% et 43% d'entre eux. À l'inverse, seuls 22% des docteurs en Sciences se sont présentés à la qualification.

82% des docteurs qui se sont présentés à la qualification l'ont réussie.

## ■ Candidature à un poste de Maître de conférences (MCF) et résultats

7 docteurs sur 10 ayant réussi la qualification par le CNU ont candidaté à un poste de Maître de conférences, soit 56% des docteurs qui se sont présentés à la qualification par le CNU.

Le taux de réussite global est de 50% (soit 37 individus).

## ■ Réalisation d'un post-doc

36% des docteurs ont effectué au moins un post-doc. Ce type de mission est plus répandu en Sciences que dans les autres disciplines.

Le post-doc a constitué le premier emploi de 87 docteurs.

À la date de l'enquête, 98 docteurs sont encore en post-doc (soit 23% des docteurs en emploi), dont 45 depuis la fin de leur thèse.

Parmi les docteurs ayant réalisé un post-doc 22% en ont réalisé au moins deux.

	Réalisation d'un post-doc	
<b>Droit-Eco-Gestion</b>	17	17%
<b>LLSHS</b>	6	11%
<b>Sciences</b>	149	46%
<b>Enquête 2015 promotion 2013</b>	<b>172</b>	<b>36%</b>
<b>Rappel 2014 promotion 2012</b>	193	38%

Source : Enquêtes 2014 et 2015 Docteurs 2012 et 2013 - ORPEA

## ■ Raisons de la réalisation d'un post-doc

Les docteurs qui ont choisi de réaliser un post-doc avancent plusieurs raisons : 75% l'ont effectué par intérêt pour le thème et l'équipe de recherche, 60% pour améliorer leur CV, 41% dans l'attente d'une meilleure situation, 28% pour postuler à un poste de Maître de conférences et 4% pour d'autres raisons.

Bien que l'ensemble des docteurs aient été interrogés sur leur situation professionnelle, dans cette partie, le zoom est fait sur les docteurs qui étaient étudiants au moment de leur inscription en thèse, ceci afin d'appréhender l'insertion sur le marché du travail des diplômés de formation initiale.

## ■ Durée de recherche du premier emploi

(Pour les docteurs étudiants lors de leur inscription en thèse)

La durée moyenne de recherche du premier emploi parmi les docteurs étudiants à leur entrée en thèse est de 6 mois et la durée médiane est de 4 mois, c'est-à-dire que la moitié des docteurs met moins de 4 mois et l'autre moitié plus de 4 mois à trouver leur premier emploi.

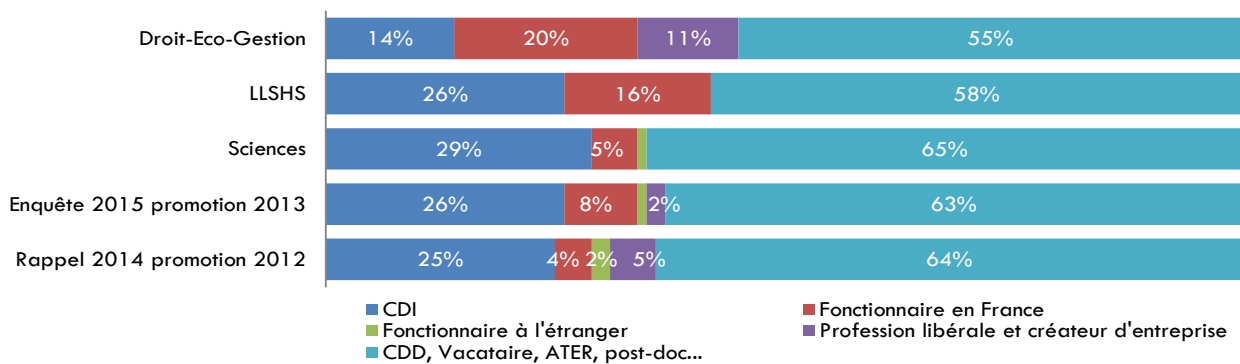
Des disparités entre les disciplines existent : pour la promotion 2013 enquêtée en 2015, les docteurs en Droit-Eco-Gestion et en LLSHS mettent en moyenne respectivement 4 et 5 mois de plus que les docteurs en Sciences à trouver leur premier emploi. Il y a une augmentation de la durée de recherche du premier emploi parmi les docteurs en LLSHS par rapport aux promotions précédentes (+3 mois en comparaison de l'enquête 2014).

	Durée de recherche du 1er emploi (en mois)	
	Moyenne	Médiane
<b>Droit-Eco-Gestion</b>	9	9
<b>LLSHS</b>	10	10
<b>Sciences</b>	5	3
<b>Enquête 2015 promotion 2013</b>	6	4
<b>Rappel 2014 promotion 2012</b>	5	2

Source : Enquêtes 2014 et 2015 Docteurs 2012 et 2013 - ORPEA

## ■ Nature du contrat de travail

(Pour les docteurs étudiants lors de leur inscription en thèse)



Source : Enquêtes 2014 et 2015 Docteurs 2012 et 2013 - ORPEA

37% des docteurs étudiants à l'entrée en thèse ont bénéficié, pour leur premier emploi après la soutenance, d'un poste stable (CDI, fonctionnaire, profession libérale) et 63% d'un contrat non stable.

Les diplômés en Droit-Eco-Gestion sont moins concernés par l'instabilité de l'emploi avec 55% de CDD, vacation, etc. contre 65% pour les docteurs en Sciences. Ces résultats sont à mettre en regard avec la plus forte proportion de post-doc chez les docteurs en Sciences (27% des docteurs étudiants lors de leur inscription en thèse ont, pour leur premier emploi, réalisé un post-doc contre 16% en Droit-Eco-Gestion et 5% en LLSHS).

## ■ Taux de cadres<sup>2</sup>

(Pour les docteurs étudiants lors de leur inscription en thèse)

À la sortie de thèse, 94% des docteurs étudiants au moment de leur inscription sont embauchés en tant que cadre ou bien sont indépendants ou chefs d'entreprise. C'est 5 points de plus que pour la promotion 2012 enquêtée en 2014.

Le déclassement concerne proportionnellement plus les docteurs en LLSHS (11%) que les docteurs en Droit-Eco-Gestion et en Sciences (5%).

	Taux de cadres*
<b>Droit-Eco-Gestion</b>	95%
<b>LLSHS</b>	89%
<b>Sciences</b>	95%
<b>Enquête 2015 promotion 2013</b>	94%
<b>Rappel 2014 promotion 2012</b>	89%

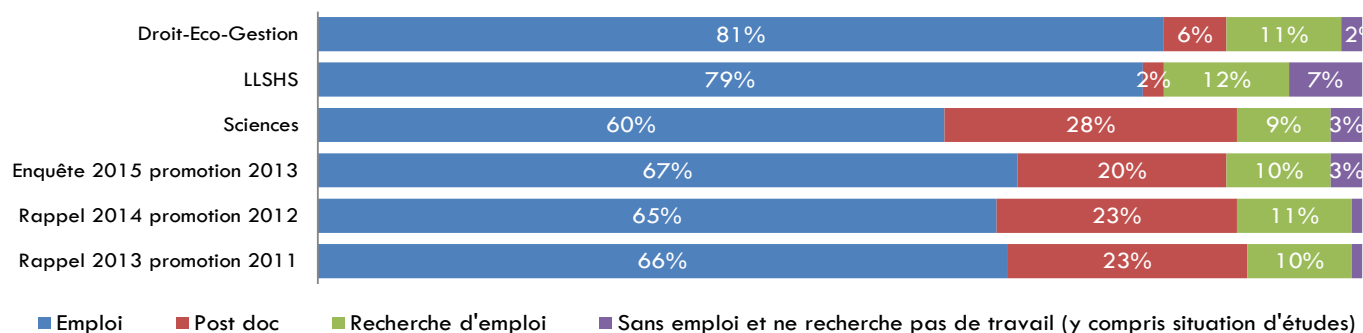
Source : Enquêtes 2014 et 2015 Docteurs 2012 et 2013 - ORPEA

La précarité et les difficultés d'insertion sur le marché du travail peuvent être liées soit à la durée de recherche du premier emploi soit à la nature de l'emploi trouvé ou encore au statut de celui-ci.

Les docteurs en Sciences ont une durée de recherche du premier emploi plus courte que la moyenne mais une part d'emplois instables plus importante. À l'inverse les docteurs en Droit-Eco-Gestion et en LLSHS ont une durée de recherche du premier emploi plus longue mais ils ont une part d'emplois stables plus importante que la moyenne.

<sup>2</sup> Taux de cadres : (Nombre de cadres, ingénieurs et professions intellectuelles supérieures + Chefs d'entreprise et professions libérales) / Ensemble des répondants en emploi.

## ■ Situation des docteurs au 1<sup>er</sup> décembre 2015



Source : Enquêtes 2013, 2014 et 2015 Docteurs 2011, 2012 et 2013 - ORPEA

Au 1<sup>er</sup> décembre 2015, 87% des docteurs 2013 ayant répondu à l'enquête sont en emploi dont 20% en post-doc. 10% sont en recherche d'emploi et 3% des docteurs sont sans emploi et ne recherchent pas de travail.

La part des docteurs en Sciences qui sont en post-doc est proportionnellement plus élevée par rapport aux docteurs des autres disciplines.

## ■ Taux de chômage

Au 1<sup>er</sup> décembre 2015, le taux de chômage<sup>3</sup> de la promotion 2013 est de 10%.

Le chômage concerne 13% des docteurs en LLSHS, 11% des docteurs en Droit-Eco-Gestion et 9% des docteurs en Sciences.

	Taux de chômage :
Droit-Eco-Gestion	11%
LLSHS	13%
Sciences	9%
Enquête 2015 promotion 2013	10%
Rappel 2014 promotion 2012	11%
Rappel 2013 promotion 2011	10%

Source : Enquêtes 2013, 2014 et 2015 Docteurs 2011, 2012 et 2013 - ORPEA

## ■ Situation à la date de l'enquête en fonction de la situation à l'entrée en thèse

Au 1<sup>er</sup> décembre 2015, 85% des docteurs étudiants au moment de leur inscription en thèse occupent un poste dont 22% un post-doc.

86% des docteurs en emploi hors post-doc à l'entrée en thèse sont en emploi à la date de l'enquête.

		Situation au 1 <sup>er</sup> décembre 2015							
		Emploi		Post doc		Recherche d'emploi		Sans emploi et ne recherche pas de travail (y compris situation d'études)	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Situation à l'entrée en thèse	En emploi	96	86%	13	11%	2	2%	1	1%
	Étudiant	208	63%	74	22%	40	12%	12	3%
	Demandeur d'emploi	15	50%	11	37%	4	13%	-	-
	Autre	-	-	1	25%	-	-	3	75%

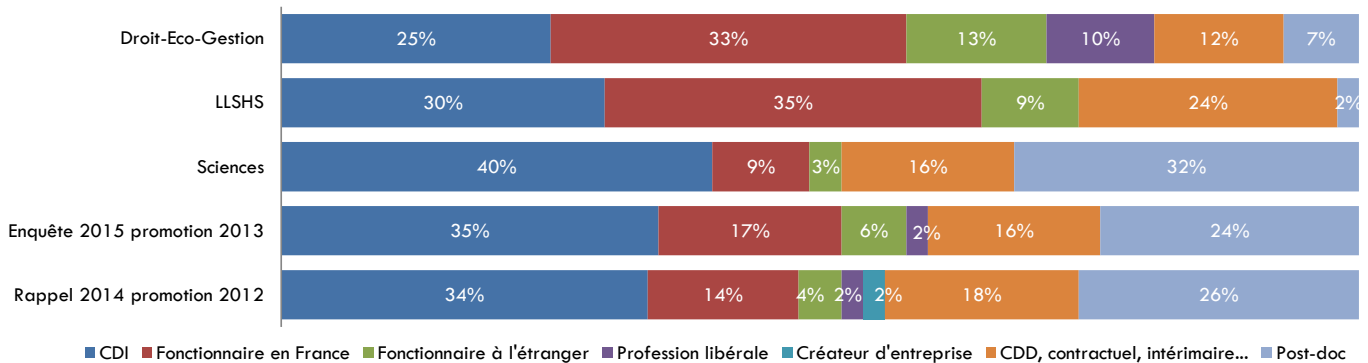
Source : Enquête 2015 Docteurs 2013 - ORPEA

<sup>3</sup> Taux de chômage : (Nombre de personnes sans emploi et en recherche d'emploi) / (Nombre de personnes en emploi + Nombre de personnes en recherche d'emploi + Nombre de personnes en recherche d'emploi).

## Nature du contrat de travail

60% des docteurs en emploi occupent un poste pérenne (CDI, fonctionnaire en France ou à l'étranger, profession libérale, créateur d'entreprise), deux ans environ après leur soutenance de thèse. 16% des docteurs ont un contrat précaire et 24% sont en post-doc.

La part des docteurs en situation pérenne à la date de l'enquête est plus élevée au sein de la promotion 2013 que dans la promotion 2012, précédemment enquêtée (+4 points).



Source : Enquêtes 2014 et 2015 Docteurs 2012 et 2013 - ORPEA

Chaque discipline présente des spécificités par rapport à l'ensemble :

- Parmi les docteurs de LLSHS la part des docteurs en situation pérenne est la plus importante : 74% (58% pour le global).
- La part des professions libérales est plus importante que la moyenne parmi les docteurs en Droit-Eco-Gestion (10% contre 2%), et la part des fonctionnaires (en France et à l'étranger) est également supérieure à la moyenne (46% contre 23%).
- Les docteurs en Sciences se démarquent toujours par la forte représentativité des docteurs en post-doc.

## Taux de cadres<sup>4</sup>

Le taux de cadres parmi les docteurs de la promotion 2013 est de 96%, soit 2 points de moins que pour la promotion 2012.

L'écart entre disciplines s'élève jusqu'à 5 points entre les diplômés de LLSHS (93%) et ceux diplômés en Droit-Eco-Gestion (98%).

	Taux de cadres <sup>4</sup> :
<b>Droit-Eco-Gestion</b>	98%
<b>LLSHS</b>	93%
<b>Sciences</b>	97%
<b>Enquête 2015 promotion 2013</b>	96%
<b>Rappel 2014 promotion 2012</b>	98%

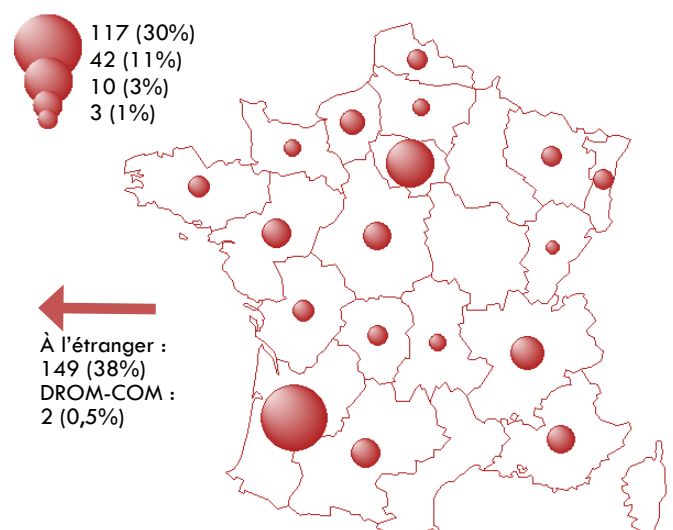
Source : Enquêtes 2014 et 2015 Docteurs 2012 et 2013 - ORPEA

## Localisation des emplois occupés au 1<sup>er</sup> décembre 2015

63% des docteurs en emploi au 1<sup>er</sup> décembre 2015 travaillent en France et 37% à l'étranger.

22% des docteurs français travaillent à l'étranger tandis que 58% des docteurs étrangers travaillent à l'étranger.

30% des docteurs diplômés d'une université d'Aquitaine en 2013 travaillent en Aquitaine, 11% travaillent en Ile-de-France et les autres docteurs sont répartis entre le reste de la France (21%) et l'étranger (37%).



Fait avec Philcarto : <http://philcarto.free.fr>  
Source : Enquête 2015 Docteurs 2013 - ORPEA

<sup>4</sup> Taux de cadres : Nombre de cadres, ingénieurs et professions intellectuelles supérieures + Chefs d'entreprise et professions libérales / Ensemble des répondants en emploi.



## ■ Type d'employeur

Au niveau de l'Aquitaine 59% des docteurs en emploi travaillent dans le secteur public. Il peut s'agir de la fonction publique mais également d'une entreprise publique. C'est 2 points de moins que pour la promotion 2012 et 11 points de moins que la promotion 2011.

À l'inverse, 41% des docteurs occupent un poste au sein du secteur privé (entreprise privée, association, profession libérale,...)

	Secteur public	Secteur privé
<b>Droit-Eco-Gestion</b>	70%	30%
<b>LLSHS</b>	72%	28%
<b>Sciences</b>	54%	46%
<b>Enquête 2015 promotion 2013</b>	<b>59%</b>	<b>41%</b>
<b>Rappel 2014 promotion 2012</b>	61%	39%
<b>Rappel 2013 promotion 2011</b>	70%	30%

Source : Enquêtes 2013, 2014 et 2015 Docteurs 2011, 2012 et 2013 - ORPEA

## ■ Rémunération mensuelle

(Salaire mensuel net hors primes des docteurs 2013 exerçant leur emploi en France, à temps plein)

Deux ans environ après la soutenance de thèse, les salaires (nets hors primes) moyen et médian des docteurs 2013 sont respectivement de 2 200 euros et 2 225 euros (sur 201 répondants).

Le salaire moyen des hommes est plus élevé que celui des femmes (2 294 euros contre 2 128 euros) avec notamment une différence de près de 350 euros à l'avantage des hommes diplômés en LLSHS.

Au niveau de l'Aquitaine, 94% des docteurs en emploi travaillent à temps plein et 6% à temps partiel.

	Femme			Homme			Ensemble		
	Moyen	Médian	Effectif	Moyen	Médian	Effectif	Moyen	Médian	Effectif
<b>Droit-Eco-Gestion</b>	2 259	2 020	20	2 438	2 200	22	2 353	2 100	42
<b>LLSHS</b>	1 823	1 840	12	2 172	2 200	7	1 951	1 940	19
<b>Sciences</b>	2 149	2 096	52	2 268	2 200	88	2 224	2 148	140
<b>Enquête 2015 promotion 2013</b>	<b>2 128</b>	<b>2 000</b>	<b>84</b>	<b>2 294</b>	<b>2 200</b>	<b>117</b>	<b>2 200</b>	<b>2 225</b>	<b>201</b>
<b>Rappel 2014 promotion 2012</b>	2 385	2 200	92	2 338	2 217	164	2 355	2 200	256

Source : Enquêtes 2014 et 2015 Docteurs 2012 et 2013 - ORPEA

## ■ Niveau de satisfaction vis-à-vis de ...

Le critère dont les docteurs sont le plus satisfaits\* est le contenu de l'emploi occupé : 88% des docteurs en emploi au 1<sup>er</sup> décembre 2015 se déclarent satisfaits, voire tout à fait satisfaits.

A contrario, seulement 64% des docteurs 2013 sont satisfaits de leur niveau de rémunération. Leurs perspectives de carrière sont elles aussi décriées par 34% des diplômés. Ce taux s'élève à 51% pour les docteurs de LLSHS.

En comparaison avec la promotion 2012, le critère dont le taux de satisfaction a le plus augmenté est celui du contenu de l'emploi occupé (+7 points).

	De son contenu	De sa localisation	De sa rémunération	De ses perspectives de carrière	De son adéquation avec le doctorat effectué	De l'encadrement de la thèse
<b>Droit-Eco-Gestion</b>	88%	83%	56%	68%	73%	92%
<b>LLSHS</b>	81%	74%	57%	49%	58%	75%
<b>Sciences</b>	90%	84%	68%	68%	78%	82%
<b>Enquête 2015 promotion 2013</b>	<b>88%</b>	<b>82%</b>	<b>64%</b>	<b>66%</b>	<b>74%</b>	<b>81%</b>
<b>Rappel 2014 promotion 2012</b>	81%	80%	62%	62%	78%	80%

Source : Enquêtes 2014 et 2015 Docteurs 2012 et 2013 - ORPEA

\*Les pourcentages présentés correspondent au cumul des taux obtenus aux modalités de réponses 'satisfait' et 'tout à fait satisfait'.

Au total, 35% des docteurs en emploi (hors post-doc) recherchent en parallèle un autre poste. Parmi eux, 62% occupent un emploi non stable. Ce sont les docteurs en LLSHS qui recherchent proportionnellement le plus un nouvel emploi (51% contre 32% en Sciences et en Droit-Eco-Gestion). Ces derniers exprimaient déjà un niveau de satisfaction souvent inférieur aux docteurs des autres disciplines.

Pour en savoir plus : Consultez les [tableaux de bord](#) de l'enquête et les [fiches «chiffres-clés»](#) par école doctorale sur : <http://www.cue-aquitaine.fr/poleetudes-orpea.html>